DEC210005INSB

Décision portant nomination de M. Pierre-Paul Vidal en qualité de chargé de mission institut (CMI).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1er

M. Pierre-Paul Vidal, directeur de recherche émérite au CNRS, est nommé chargé de mission auprès de l'Institut des sciences biologiques, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20 % de son temps de travail.

Ses missions ont pour objet la charge d'actions liées au domaine biomédical.

Pour l'exercice de cette mission, M. Pierre-Paul Vidal demeure affecté à l'UMR9010 « Centre Borelli » (CB) à Paris.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2021

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

CNRS Délégation Paris Michel-Ange
3 rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr